

# Fiche signalétique (MSDS) ACIDE BROMHYDRIQUE

Date d'impression : juillet 2008

## SECTION 1 – Produits chimiques et identification de l'entreprise

Nom MSDS : ACIDE BROMHYDRIQUE

Date de préparation MSDS: 07-2008, annule 02-2007, 02-2004, 02-2001, 02-98

Synonymes ou identification générique : Hydrobromic Acid, Hydrogen Bromide, bromure d'hydrogène

Codes de produits Seastar: S020801, S020801-SSNF01, S020801-SSEF01, S020801-SSNF02, S020801-SSEF02, S020801-SSNF03, S020801-SSEF03, S020801-SSNF04, S020801-SSEF04, S020801-SSNF05, S020801-SSEF05, S020801-SSNF06, S020801-SSEF06, S020801-SSNF07, S020801-SSEF07, S020801-SSNF08, S020801-SSEF08, BA-08-0250, BA-08-0500, BA-08-1000, BA08-2000

Classement canadien du transport des marchandises dangereuses (TDG) : 8 PKG Gr II

Formule : HBr

PIN (UN# / NA#): 1788

Poids moléculaire : 80,91

Classe canadienne WHMIS : Classe E ; Classe D Div. 1 Sous-division A

Fournisseur : Seastar Chemicals Inc, 10005 McDonald Park Road, Sidney, BC, Canada V8L 5Y2

Tél. : (250) 655-5880, Téléc. : (250) 655-5888

CANUTEC (CAN) : (613) 996-6666

## SECTION 2 – Composition/Renseignements sur les ingrédients

CAS #	Nom chimique	Pourcentage	EINECS/ELINCS	TLV	Danger
10035-10-6	Bromure d'hydrogène	44-49%	233-113-0	3 PPM	Corrosif
7732-18-5	Eau	Balance	231-791-2	Aucun	Aucun

Symboles de danger : C

Mentions de risque : 34 37

## SECTION 3 – Identification des dangers

### APERÇU D'URGENCE

Apparence : d'incolore à liquide jaune pâle. Danger ! Cause des brûlures aux yeux et à la peau. Cause des brûlures du système digestif et aux voies respiratoires. Corrosif lorsqu'en contact avec le métal. Peut s'avérer mortel si inhalé ou avalé.

Organes cibles : aucun.

### Effets potentiels sur la santé

Voie(s) de pénétration principale(s) : contact avec la peau. Voie oculaire. Inhalation et ingestion.

Effets de l'exposition aiguë : irritant respiratoire, cutané et oculaire sévère. Très corrosif. Peut être mortel si avalé ou inhalé.

LD50/LC50: CAS# 7732-18-5: ZC0110000. Oral, rat : LD50 = >90 ml/kg. CAS# 10035-10-6: MW3850000. Inhalation, souris : LC50 = 814 ppm/1H. Inhalation, rat : LC50 = 2858 ppm/1H.

Yeux : cause des irritations oculaires graves. Cause des brûlures oculaires. Peut causer des blessures cornéennes.

Peau : cause des irritations cutanées graves. Peut être absorbé par la peau. Le contact avec du liquide est corrosif et cause des brûlures et des ulcérations graves.

Ingestion : cause des brûlures au tractus gastro-intestinal. Peut causer une insuffisance respiratoire. Peut causer une défaillance du système circulatoire. Peut causer une hémorragie du système digestif. Peut causer la corrosion et la destruction permanente des tissus de l'œsophage et du système digestif. La substance présente des dangers graves d'absorption par aspiration. Brûlures au niveau de la bouche, du pharynx et du tractus gastro-intestinal. Douleur abdominale. Mort. La dose mortelle est estimée à 1 ml.

Inhalation : l'irritation peut entraîner une pneumonie chimique et un oedème pulmonaire. Cause des brûlures au système digestif et aux voies respiratoires. Peut causer des effets similaires à ceux décrits pour l'ingestion.

Effets de l'exposition chronique : l'ingestion et l'inhalation chroniques peuvent causer des effets semblables à ceux de l'inhalation ou de l'ingestion aiguë. Maladie respiratoire et irritation de la peau.

## SECTION 4 – Premiers soins

Yeux : rincez les yeux à grande eau immédiatement pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes pour vous assurer de bien rincer toute la surface touchée. Obtenez immédiatement des soins médicaux.

**Peau** : obtenez immédiatement des soins médicaux. Rincez la peau immédiatement avec une grande quantité de savon et d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlevez les souliers et les vêtements contaminés.

**Ingestion** : ne PAS faire vomir. Si la victime est alerte et consciente, donnez-lui de 2 à 4 tasses de lait ou d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenez immédiatement des soins médicaux.

**Inhalation** : retirez immédiatement le patient de l'exposition à l'air frais. Administrez une alimentation en oxygène approuvée si la respiration est difficile. Effectuez les opérations de respiration artificielle ou la RCR si la respiration est interrompue. Téléphonnez à un médecin.

**Notes au médecin** : à traiter de façon symptomatique et avec soutien.

**Antidote** : aucun antidote particulier n'existe.

## SECTION 5 – Mesures contre les incendies

**Renseignements généraux** : en cas d'incendie, portez un appareil respiratoire autonome par pression approuvé MSHA/NIOSH ou l'équivalent et un équipement protecteur. Réagit à la plupart des métaux et forme un gaz hydrogène hautement inflammable pouvant former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidissez les contenants avec un vaporisateur. Émet des vapeurs toxiques lorsqu'exposé au feu. Peut former un gaz d'hydrogène si mis en contact avec des métaux.

**Moyens d'extinction** : pour les petits feux, utilisez de l'eau pulvérisée, de la poudre extinctrice B ou du dioxyde de carbone de mousse chimique. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Poudre extinctrice B. Mousse.

**Température d'auto-inflammation** : aucun renseignement disponible.

**Point d'inflammabilité** : aucun renseignement disponible.

**Évaluation NFPA** : santé– 3, inflammabilité – 0, instabilité – 0.

**Limites d'explosion** : inférieures : supérieures :

**Dangers particuliers d'explosion et d'incendie** : produits de combustion dangereux : bromures.

## SECTION 6 – Mesures de rejet accidentel

**Renseignements généraux** : utilisez l'équipement de protection personnel adéquat tel qu'indiqué à la Section 8.

**Déversements/fuites** : épongez le déversement avec un matériau inerte (ex. : sable sec ou terre) et en disposez dans un contenant à résidu chimique. Les gros déversements peuvent être neutralisés avec des solutions basiques diluées de cendre de soude ou de chaux.

**Étapes à suivre en cas de libération ou déversement de la substance** : petit déversement– Voir ci-dessous. Grand déversement - Évacuez et aérez la zone touchée. Érigez une digue avec du sable ou une barrière naturelle autour de la zone contaminée. Couvrez de cendre de soude ou de chaux. Placez dans un contenant adéquat et indiquez qu'il doit être détruit. Ramassez la substance déversée et lavez le lieu du déversement

**Méthode d'évacuation des déchets** : petits– selon les règlements applicables. Évitez l'écoulement. Grands– Selon les règlements applicables. Évitez l'écoulement.

## SECTION 7 – Manutention et stockage

**Manutention** : lavez à fond après la manipulation. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les remettre. Utilisez avec une ventilation adéquate. Lors du transfert des métaux, déposez les contenants sur le sol et scellez-les. Utilisez des outils à l'épreuve des étincelles et un dispositif antidéflagrant. Gardez le contenant bien fermé. Évitez tout contact avec la peau ou les yeux. Ne pas ingérer ou inhaler. Tenir loin des matériaux à fortes basicités et des métaux. Conforme aux pratiques de bon stockage et de manutention. Ne pas entreposer à l'ensoleillement direct. Ne pas permettre de fumer ou de manger lors de la manipulation. Ne pas mettre sur les vêtements.

**Stockage** : tenir loin des sources de feu. Stockez dans un contenant bien fermé. Stockez dans un endroit bien aéré, sec et frais loin des substances incompatibles. Tenir loin des métaux. Zone corrosive. Stockez dans un endroit frais loin des zones chauffées, des étincelles et des flammes. Gardez le contenant bien fermé. Stockez dans une zone bien ventilée. Ne pas ajouter d'autres matériaux au contenant. Ne pas jeter dans l'égout. Ne pas utiliser de pression pour distribuer. Stockez dans un endroit sec.

**Code de stockage** : blanc.

## SECTION 8 - Contrôle de l'exposition/Protection personnelle

**Mesures d'ingénierie** : utilisez l'appareil d'aspiration local ou général adéquat pour conserver les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition admissibles.

**Limites d'exposition** :

<i>Nom chimique</i>	<i>ACGIH</i>	<i>NIOSH</i>	<i>OSHA</i>
Bromure d'hydrogène	Aucun n'est inscrit	C3 ppm: C10 mg/m <sup>3</sup>	3 ppm TWA; 10 mg/m <sup>3</sup> TWA
Eau	Aucun n'est inscrit	Aucun n'est inscrit	Aucun n'est inscrit

PEL annulés OSHA

Équipement de protection individuel

**Yeux** : portez des lunettes protectrices appropriées ou des lunettes antiacides tel que décrit dans les règlements de protection du visage et des yeux OSHA à 29 CFR 1910.133. Portez un écran facial.

**Peau** : portez des gants protecteurs adéquats en néoprène ou en polyéthylène pour empêcher l'exposition cutanée.

**Vêtements** : portez des vêtements protecteurs pour empêcher l'exposition cutanée.

**Protection des voies respiratoires** : suivez les règlements en matière de respirateurs OSHA à 29CFR 1910.134. Au besoin, utilisez toujours un respirateur approuvé par NIOSH. . Moins de 3 ppm - respirateur à cartouche chimique. Prenez garde de ne pas aspirer.

**Ventilation** : ventilation adéquate pour maintenir l'air sous 3 ppm. Utilisez une hotte chimique fermée.

**Autre équipement protecteur** : assurez-vous que la bouteille à laver les yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

## SECTION 9 – Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide

Apparence : d'incolore à jaune pâle

Odeur : odeur forte

pH : aucun renseignement disponible

Pression de vapeur : aucun renseignement disponible

Densité de vapeur : aucun renseignement disponible

Vitesse d'évaporation : aucun renseignement disponible

Viscosité : aucun renseignement disponible

Point d'ébullition : 49,80% (w/w): 74,12 °C @100 mmHg,

48,47% (w/w) 107,00 °C @ 400 mmHg, 47,74% (w/w): 122 °C

@ 700 mmHg, 47,56% (w/w): 125,79 °C @ 800 mmHg

Point de congélation/fusion : aucun renseignement disponible

Température de décomposition : aucun renseignement disponible.

Solubilité : soluble dans l'eau.

Gravité/densité spécifique : 50% (w/w): 1,517; 40% (w/w): 1,38

Formule moléculaire : HBr

Poids moléculaire : 80,90

## SECTION 10 – stabilité et réactivité

**Stabilité chimique** : stable sous des pressions et des températures normales.

**Conditions à éviter** : matières incompatibles, chaleur excessive.

**Incompatibilités avec d'autres matériaux** : matières comburantes, bases puissantes, air humide, métaux ammoniac, ozone et fluor, oxyde ferrique, alcalis, cyanures sensibles à la lumière et à l'air, sulfides et réducteurs.

**Produits de décomposition dangereux** : bromure d'hydrogène.

**Polymérisation dangereuse** : n'a pas été signalée.

**Produit(s) réactionnel(s)** : bromures.

## SECTION 11 – Information toxicologique

RTECS : CAS# 7732-18-5 : ZC0110000 CAS# 10035-10-6 : MW3850000.

LD50/LC50: CAS# 7732-18-5 Oral, rat : LD50 = >90 ml/kg.

CAS# 10035-10-6 Inhalation, souris : LC50 = 814 ppm/1H.

Inhalation, rat : LC50 = 2858 ppm/1H.

**Cancérogénicité** : CAS# 7732-18-5 : non classé comme cancérogène par ACGIH, IARC, NIOSH, NTP, OSHA ou CA

Prop 65. CAS# 10035-10-6 : non classé comme cancérogène par ACGIH, IARC, NIOSH, NTP, OSHA ou CA Prop 65.

**Épidémiologie** : aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** : aucun renseignement disponible.

**Reproductif** : aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité** : aucun renseignement disponible.

**Neurotoxicité** : aucun renseignement disponible.

## SECTION 12 – Information écologique

**Écotoxicité** : aucun renseignement disponible. **Environnemental** : aucun renseignement disponible. **Physique** : aucun renseignement disponible.

## SECTION 13 – Considérations d'évacuation

Évacuez conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'état, territoriaux et locaux.

Concentration maximale des contaminants RCRA D- : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Série RCRA D- Niveaux de référence de toxicité chronique : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Déchets de la série RCRA F : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Déchets de la série RCRA P : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Déchets de la série RCRA U : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Substances RCRA bannies de l'élimination par épandage : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

## SECTION 14 – Information sur le transport

Nom officiel d'expédition SOLUTION D'ACIDE BROMHYDRIQUE  
Classe de dangers : 8 Numéro UN : UN1788 Groupe d'emballage : II

## SECTION 15 – Information sur les règlements

### Fédéraux des États-Unis

TSCA : CAS# 7732-18-5 apparaît dans l'inventaire TSCA.  
CAS# 10035-10-6 apparaît dans l'inventaire TSCA.

Liste de signalement de santé et sécurité : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Règlements d'essais des substances chimiques : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Section 12b TSCA : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Règlement significatif de nouvelle utilisation TSCA (SNUR) : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Quantités à déclarer CERCLA (RQ) : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Détermination des quantités seuils (TPQ) SARA : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Classes de risques SARA : CAS# 10035-10-6 : aiguës, chroniques.

SARA Section 313 : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique– Polluants atmosphériques dangereux (HAP) : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique – Classe 1 Destructeurs d'ozone : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique – Classe 2 Destructeurs d'ozone : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Loi sur l'assainissement de l'eau– Substances dangereuses : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Loi sur l'assainissement de l'eau– Polluants d'intérêt prioritaire : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

Loi sur l'assainissement de l'eau– Polluants toxiques : aucun des composants n'est inscrit sur cette liste.

OSHA – Très dangereux : CAS# 10035-10-6 est considéré comme très dangereux par OSHA.

### État américain

État associé au droit à l'information : le bromure d'hydrogène figure sur les listes du droit à l'information des états suivants : New Jersey, Floride, Pennsylvanie, Minnesota, Massachusetts.

Prop 65 Californie : aucun renseignement disponible.

Aucun niveau de risque significatif en Californie : aucun renseignement disponible.

### Règlements européens/internationaux

Étiquetage européen conforme aux directives de l'UE :

Symboles de danger : C

Mentions de risque : R 37 Irritant pour l'appareil respiratoire.

R 37 Irritant pour l'appareil respiratoire.

Mentions de risques : S 7/9 Gardez le contenant bien fermé et dans un endroit bien aéré.

S26 Dans le cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement avec beaucoup d'eau et obtenez l'aide d'un médecin.

S45 En cas d'accident ou si vous ne vous sentez pas bien, obtenez immédiatement de l'aide médicale(montrez l'étiquette si possible).

WGK (Danger de l'eau/protection) : aucun renseignement disponible.

DSL/NDSL canadien : CAS# 7732-18-5 est répertorié sur la liste DSL/NDSL du Canada. CAS# 10035-10-6 est répertorié sur la liste DSL/NDSL du Canada.

Classification WHMIS canadienne : ce produit comporte une classification WHMIS de D1A, E.

Liste canadienne de divulgation des ingrédients : CAS# 7732-18-5 n'est pas répertorié sur la liste de divulgation des ingrédients du Canada. CAS# 10035-10-6 est répertorié sur la liste de divulgation des ingrédients du Canada.

Limites d'exposition : OES-Royaume-Uni : STEL 3 ppm STEL ; 10 mg/m<sup>3</sup> STEL

## SECTION 16 – Autres renseignements

Les énoncés inclus aux présentes ne sont fournis qu'à titre informatif et sont fondés sur des données techniques. Seastar Chemicals Inc croit que ces données sont exactes, mais ne prétend pas qu'elles sont complètes. L'utilisation du produit énoncé ci-dessus est destinée aux personnes possédant les habiletés techniques nécessaires et les installations adéquates pour manipuler ce produit à leurs risques et à leur discrétion. Puisque les conditions et les façons d'utiliser ce produit ne relèvent pas de notre autorité, nous (Seastar Chemicals Inc) ne garantissons pas la qualité marchande ou toute autre garantie expresse ou implicite à l'égard de l'information et nous n'assumons aucune responsabilité quant au produit ci-dessus ou à son utilisation. Les utilisateurs doivent faire leurs propres suggestions afin de déterminer la pertinence de l'information et de l'utilisation du produit à des fins spécifiques.